L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 30 MAI 1867.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes non expirées en 1866, y compris les primes non expirées de l'année précédente	$ 93,594 40
Sur les risques d'incendie	$397,125 38
Sur les risques de mer	4,600 34
Sur les risques de rivières	44,407 42
	446,033 64
Total des primes	$541,628 04
En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1866	$191,699 80
Primes remboursées	3,650 42
	195,350 21
Gain des primes	$346,277 83
Perte: Sur les risques d'incendie	$ 34,273 6
Sur les risques de mer	65,142 29
Sur les risques de rivières	19,952 38
	$119,368 33
Taxes	13,876 51
Réassurance, Profit et Perte	11,814 65
Frais généraux, comprenant l'intérêt	13,726 77
Le reste de actif	94,967 37
	252,476 13
Bénéfice net	$ 94,800 9

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Montant payé en argent	$ 50,000 00
Montant payé en billets de souscription	63,500 00
Montant payé en billets de la Compagnie	58,450 00
Montant payé en actions de la Compagnie	27,700 00
Montant payé en actions de la Compagnie Jackson Railroad	2,000 00
Montant payé en actions de la Compagnie de Navigation de la Nlle-Orléans	79,725 00
Montant payé en actions de la Compagnie de la Nouvelle Vallette Dry Dock	1,000 00
Montant payé en actions de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans	6,075 44
Montant payé en actions de la Compagnie Nouvelle Vallette Dry Dock	19,000 00
Des intérêts	57,128 19
	305,253 13
En moins: Intérêt de scrip, intérêt dû en mars	$ 6,399 99
Intérêt payé en mars	34,377 39
Les assurances non réglées	7,855 39
	48,632 77
Le reste de actif	$257,372 37

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'il soit convenu ce quatre-vingt huit à partir de l'an mil dix-neuf cent, soussigné, Juge de paix dans et pour la susdite paroisse, se sont présentés J. Tuyes, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le susdit rapport est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 8 janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 de courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende scrip de VINGT-CINQ pour cent sur le montant net des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1866 — dividende pour lequel il sera seulement des certificats à partir du 1er mars prochain, il a été résolu en outre de payer, à partir du deuxième lundi de mars prochain, SIX pour cent d'intérêt sur tous les scrips non encore payés de la Compagnie.

Directeurs:

Geo. Urquhart,	Wm Stevens,
J. Kaberman,	Chr. Leblanc,
R. W. Robertson,	A. Schreiber,
J. Wm. Wiltz,	John Gaudin,
C. A. Weidenburg,	J. M. Lapeyre,
T. B. Blanchard,	J. Tuyes.

19 janv.—20 f janvier—1 an

Compagnie d'Assurance Mutuelle MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes non expirées en 1865, y compris les primes non expirées de l'année précédente	$ 93,594 40
Sur les risques d'incendie	$397,125 38
Sur les risques de mer	4,600 34
Sur les risques de rivières	44,407 42
	446,033 64
Total des primes	$541,628 04
En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1865	$191,699 80
Primes remboursées	3,650 42
	195,350 21
Gain des primes	$346,277 83
Perte: Sur les risques d'incendie	$ 34,273 6
Sur les risques de mer	65,142 29
Sur les risques de rivières	19,952 38
	$119,368 33
Taxes	13,876 51
Réassurance, Profit et Perte	11,814 65
Frais généraux, comprenant l'intérêt	13,726 77
Le reste de actif	94,967 37
	252,476 13
Bénéfice net	$ 94,800 9

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Montant payé en argent	$ 50,000 00
Montant payé en billets de souscription	63,500 00
Montant payé en billets de la Compagnie	58,450 00
Montant payé en actions de la Compagnie	27,700 00
Montant payé en actions de la Compagnie Jackson Railroad	2,000 00
Montant payé en actions de la Compagnie de Navigation de la Nlle-Orléans	79,725 00
Montant payé en actions de la Compagnie de la Nouvelle Vallette Dry Dock	1,000 00
Montant payé en actions de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans	6,075 44
Montant payé en actions de la Compagnie Nouvelle Vallette Dry Dock	19,000 00
Des intérêts	57,128 19
	305,253 13
En moins: Intérêt de scrip, intérêt dû en mars	$ 6,399 99
Intérêt payé en mars	34,377 39
Les assurances non réglées	7,855 39
	48,632 77
Le reste de actif	$257,372 37

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'il soit convenu ce quatre-vingt huit à partir de l'an mil dix-neuf cent, soussigné, Juge de paix dans et pour la susdite paroisse, se sont présentés J. Tuyes, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le susdit rapport est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 8 janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de la Paroisse d'Orléans.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, ont publié l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866:

Primes d'incendie	$392,139 71
Primes de mer	120,396 12
Primes de rivières	36,449 50
	$1,027,989 43
Montant des primes expirées	556,051 44
Pour en payer et autrement	
Perte d'incendie	$ 94,662 88
Perte de navires	79,646 86
Perte de rivières	103,348 38
Escompte payé au lieu de scrip	79,762 34
Taxes payées	24,000 00
Réassurances payées	61,397 71
Frais d'agence, dépenses, publicités, timbres, commissions et autres, intérêts	148,108 69
	670,726 21
Bénéfice net	$357,261 23
Montant des primes participant au dividende scrip	494,711 60
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets garantis par hypothèques	$ 60,545 20
Billets garantis par actions	20,924 42
Effets	51,162 51
Argent en banque	30,000 00
Bénéfices non divisés	70,000 00
Placé en actions de banques	20,000 00
Réassurances payées, compte de scrip	18,250 00
Dû pour primes à un vote de perception	1,875 9
Dû pour primes à un vote de perception	140,668 12
Des actions	327,520 12
	$747,196 26

Ce tableau qui précède est suivi et son copie exacte dans les livres de la Compagnie.

THOMAS J. ADAMS Président.
Henry V. Ogden, Secrétaire.

Lesdits comptes payés au intérêt de 6 pour cent annuel, vingt fois des certificats non payés de scrip sur portion des primes certifiées, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende scrip de DOUZE PAR CENT sur les primes expirées et ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et il sera payé des certificats, payés le dit dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS J. ADAMS, Président.
SAM'L H. KENNEDY, Vice-Président.
Henry V. Ogden, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. Adams,	Sam'l H. Kennedy,
C. D. Bradenhard,	John L. Kennedy,
Sam'l B. Norman,	W. Dudit,
F. H. Fahey,	W. Edwards,
J. Norman Jackson	A. Glaz,
W. Kohl,	A. B. Rawlins.

Agrégables résidences, Nos 624 et 626 de la rue Camondelet (aujourd'hui rue Royale), entre les rues Montegut et Clouet, Troisième District.

Hypothèques de George et de Catherine Stein — No 26,755.

PAR G. DE FERIET, Escamoteur.

JEUDI, 4 juin 1867 à midi, au Bureau des Hypothèques et des Encheres, dans la rue Royale entre les rues Canal et Conti, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, Cour de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté mai 1867 les propriétés foncières ci-après décrites appartenant aux dites successions:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dit: Les deux lots de terre situés rue Conti (autrefois Conn alors). Chacune (autrefois Moreau) de 40 pieds de front sur 120 pieds de profondeur mesure anglaise, 42 pieds de front à la rue Royale sur un profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble les deux maisons, dépendances et améliorations qui y trouvent, consistant en une maison basse, en bois, Nos 624 de la rue Royale et quatre chambres à feu, en briques et galerie devant, au petit parterre en la façade. Les rez-de-chaussée en bois, ayant des chambres, dans hangars, bassé d'aisance, cours et puits.

Une maison basse en bois (dont corps de logis) ayant quatre chambres dont deux sont à feu, galerie devant; une cuisine basse, en bois, ayant deux chambres; dans cours, &c.

Conditions—Les trois quarts comptant; le reste de montant de 2 adjudication en billets payables après, le tiers à un mois de l'adjudication et les deux tiers à 12 mois (1 mai 1868) et Pasteur à la disposition du prix des ventes, vente définitive le 4 avril (4). Ces deux propriétés devront se faire en bloc, pour hypothèque spécialement et privilège de vendeur, portant 10 pour cent d'intérêt l'an, du jour de l'adjudication, et 5 pour cent. Les bâtiments devront être assurés contre les risques d'incendie et les polices devra être indiquée au notaire. Ex-vente du premier pour le remboursement du montant d'un billet, l'autre pour payer cinq pour cent pour cent, pour d'avance) sur la somme reversée.

Le reste des bâtiments et ameliorations du terrain, intérieur des Ursules, parfaitement Joseph Cohn, notaire public, a 4 heures de relevé.

Sous-1—11 f 28—1er et 6 juin

Maison à deux étages à l'enseignement des rues Carondelet et Thalie, pour le compte et aux risques de premier acquéreur.

PAR C. E. GIRARDEY & CO, Escamoteurs.

SAMEDI le 8 de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encheres, dans la rue Royale entre les rues Canal et Conti, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Mr Hermann, juge de la Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté mai 1867 les propriétés ci-après décrites:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dit: Les deux lots de terre situés rue Carondelet, à angles, Thalie et Erato, mesurant 19 pieds de front, à la rue Carondelet, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble une maison en bois, en briques, Nos 1 et 3 rue Carondelet, ayant deux chambres à feu, galerie devant, cours, puits, &c.

Conditions—Les trois quarts comptant; le reste de montant de l'adjudication en billets payables après, le tiers à un mois de l'adjudication et les deux tiers à 12 mois (1 mai 1868) et Pasteur à la disposition du prix des ventes, vente définitive le 4 avril (4). Ces deux propriétés devront se faire en bloc, pour hypothèque spécialement et privilège de vendeur, portant 10 pour cent d'intérêt l'an, du jour de l'adjudication, et 5 pour cent. Les bâtiments devront être assurés contre les risques d'incendie et les polices devra être indiquée au notaire. Ex-vente du premier pour le remboursement du montant d'un billet, l'autre pour payer cinq pour cent pour cent, pour d'avance) sur la somme reversée.

Le reste des bâtiments et ameliorations du terrain, intérieur des Ursules, parfaitement Joseph Cohn, notaire public, a 4 heures de relevé.

Sous-1—11 f 28—1er et 6 juin

Compagnie d'Assurance Germania de la Nlle-Orléans.

PREMIER ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 31 mai 1867	192,345 00
Primes d'incendie	157,066 00
Primes de mer	16,029 00
Primes de rivières	19,250 00
	192,345 00
Moins—Primes remboursées	2,345 00
Montant net des primes	190,000 00
Perte payée	32,876 36
Perte sur mer	32,876 36
Perte sur les rivières	3,000 00
	38,876 36
Réassurance	24,192 70
Dépenses, intérêts	20,163 07
Taxes et contributions	4,749 26
Le reste de l'actif	97,018 12
	184,494 20
Bénéfice net	10,313 80
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets pour actions	300,000 00
Effets	1,000 00
Dû, par comptes individuels	16,913 20
Prêts sur garantie, sur demande	37,000 00
Prêts sur hypothèques	28,000 00
Garantie des Rents-Unis	14,700 00
En caisse	20,207 61
	396,845 20

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] R. MAIER, Secrétaire. D. MICHEL, Président.

Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 27 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende scrip de VINGT-CINQ pour cent sur le montant net des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1866 — dividende pour lequel il sera seulement des certificats à partir du 1er mars prochain, il a été résolu en outre de payer, à partir du deuxième lundi de mars prochain, SIX pour cent d'intérêt sur tous les scrips non encore payés de la Compagnie.

Directeurs:

Geo. Urquhart,	Wm Stevens,
J. Kaberman,	Chr. Leblanc,
R. W. Robertson,	A. Schreiber,
J. Wm. Wiltz,	John Gaudin,
C. A. Weidenburg,	J. M. Lapeyre,
T. B. Blanchard,	J. Tuyes.

19 janv.—27 janvier—1 an

BUREAUX DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "ATLANTIC", de la Nlle-Orléans.

OLYMP.

Nlle-Orléans, 2 juillet 1866.

CETTE Compagnie se prête à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivières et de transport par terre, aux conditions les plus favorables.

EDWARD SHIPPEN, Président;
WM. KELLOGG, Vice-Président
E. P. JARVIES, Secrétaire

DIXIEME TABLEAU ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans.

Bureau No 21 rue du Camp.

CONFORMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes payées pour l'année expirée le 30 avril 1867	$194,062 34
Savoir:	
Sur les risques d'incendie	$ 97,738 43
Sur les risques de mer	65,574 60
Sur les risques de rivière	32,181 12
	$196,082 34
Montant des risques non expirés le 30 avril 1866	29,722 37
	$225,804 71
Perte payée dans le même période:	
Savoir:	
Sur les risques d'incendie	$ 47,764 74
Sur les risques de mer	72,069 34
Sur les risques de rivière	16,635 82
	$135,469 91
25 p. c. remis aux assurés	$ 45,153 06
Primes remises	9,262 37
Réassurance	10,822 51
	$ 61,337 94
Taxes	11,776 64
Dépenses, intérêt et escompte	9,977 43
	$219,175 94
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets souscrits par banquiers sur des propriétés foncières	$110,190 67
Argent en banque	56,000 00
Dû pour primes	35,890 21
Argent reçu	29,647 12
Dû pour primes	261,732 50
Argent en caisse	3,647 70
	497,094 20
MONTANT DES PRIMES.	
Perte payée dans l'année	
Pertes par l'incendie	$44,707 57
Pertes sur les rivières	20,568 38
Pertes sur les mers	33,062 77
Total des pertes	98,338 73
Réassurances	8,037 17
Dépenses, intérêt de scrip, profit et perte, comptes, et intérêt	18,129 17
Taxes et revenu intérieur	7,883 65
Argent reçu pour crédit remboursement	81,144 48
Réservé pour risques non expirés	36,941 91
	220,484 89
BÉNÉFICE NET	$37,300 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Reste de capital	$ 37,300 00
Prêts garantis par hypothèques	13,327 65
Prêts garantis	20,560 38
Billets à recevoir pour primes	20,140 45
Actions, bonds et autres valeurs	14,067 25
Propriétés foncières	17,127 40
Comptes individuels pour primes	20,037 72
En caisse	3,647 70
Scrips d'autres compagnies	1,545 00
	226,587 61

Le susdit tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 8 mai, 1867.

S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de quinze pour cent sur les primes des actionnaires. Le dit dividende sera porté au crédit d'actions non payées.

Ils ont en outre résolu de payer, sur portures, à partir de cette date, SIX pour cent d'intérêt sur les certificats (non encore payés) de scrip.

La Compagnie continue d'assurer, aux taux courants de prime, contre les dangers des mers, des rivières, contre les pertes et les avaries occasionnées par l'incendie, et remboursa 25 pour cent complant sur pour-sommes qui ne sont pas encore.

—DIRECTEURS—

J. H. Elmer,	J. D. Blair,
A. Chiapella,	F. M. Scott,
R. W. Ogden,	W. C. Bell,
R. W. Adams,	Mobt. Robin,
J. J. Fernandez,	Alf. H. Isaacson,
A. Coutin,	J. S. Witts,
J. Goldstein,	Richard Milliken,
	Samuel E. Moore,
	Wm. H. Hendon,
	H. McNeil Vance,
	W. E. Tullis,
	Hugh McCall,
	L. H. Terry.

17 mai—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, Nlle-Orléans, Rue du Camp, No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir:

Sur risques d'incendie	$261,328 20
Sur les risques de mer	258,084 40
Sur les risques de rivières	303,034 40
	$822,447 41
Risques non expirés le 31 déc. '65	82,345 41
Primes remboursées le 31 déc. '65	4,597 16
	71,482 16
Montant net des primes le 31 déc. '65	$851,242 20
Perte payée dans la même période:	
Sur les risques d'inc.	$48,377 11
Sur les risques de mer	48,377 11
Sur les risques de riv.	108,111 88
	$205,912 20
Escompte au lieu de scrip	20,591 22
Taxes	11,000 00
Réassurances	61,397 71
Frais d'agence, dépenses, publicités, timbres, commissions et autres, intérêts	148,108 69
	447,009 82
Bénéfice net	$404,232 38
Montant des primes participant au dividende scrip	494,711 60
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets garantis par hypothèques	$ 60,545 20
Billets garantis par actions	20,924 42
Effets	51,162 51
Argent en banque	30,000 00
Bénéfices non divisés	70,000 00
Placé en actions de banques	20,000 00
Réassurances payées, compte de scrip	18,250 00
Dû pour primes à un vote de perception	1,875 9
Dû pour primes à un vote de perception	140,668 12
Des actions	327,520 12
	$747,196 26

Ce tableau qui précède est suivi et son copie exacte dans les livres de la Compagnie.

THOMAS J. ADAMS Président.
Henry V. Ogden, Secrétaire.

Lesdits comptes payés au intérêt de 6 pour cent annuel, vingt fois des certificats non payés de scrip sur portion des primes certifiées, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende scrip de DOUZE PAR CENT sur les primes expirées et ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et il sera payé des certificats, payés le dit dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS J. ADAMS, Président.
SAM'L H. KENNEDY, Vice-Président.
Henry V. Ogden, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. Adams,	Sam'l H. Kennedy,
C. D. Bradenhard,	John L. Kennedy,
Sam'l B. Norman,	W. Dudit,
F. H. Fahey,	W. Edwards,
J. Norman Jackson	A. Glaz,
W. Kohl,	A. B. Rawlins.

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866	$288,213 30
Primes d'incendie	$261,328 20
Primes de mer	26,213 61
Primes de rivières	20,570 70 — $288,213 30
Moins les primes non expirées	$ 47,345 40
Primes remboursées	2,242 10
	$49,587 50
Montant des primes	$238,625 80
Pertes payées:	
Pertes par l'incendie	$162,184 24
Pertes par mer	104,111 22
Pertes sur les rivières	15,047 39
	$281,342 85
Réassurances	8,037 17
Remboursements de vingt et un pour cent	59,812 76
Plus, les frais, y compris de voyages, les publicités, les timbres, les commissions et les dépenses	31,281 35 — 399,476 64
Bénéfice net	$ 59,149 16
Montant net des primes en 1866	$238,625 80
Moins, le montant net des primes non expirées le 1er janvier 1867	47,345 40
Montant des primes non expirées	$191,280 40
Montant de la Compagnie en bénéfice	$ 59,149 16
Effets	1,000 00
Primes en vote de perception	19,291 35
Vote par garantie	21,227 70
Vote par garantie	2,000 00
Vote en bon de chemins de fer	2,000 00
Vote en bon de la compagnie d'assurance	2,000 00
En caisse	28,292 70
	$191,961 41
Le tableau qui précède est une copie exacte faite des livres de la Compagnie.	

O. GAILLARD, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 17 décembre 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1866, et payer ce dividende, il sera donné des certificats à partir du 1er juillet prochain.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs de scrip, SIX pour cent d'intérêt sur tous les certificats non encore payés.

CHAS BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Charles Briggs,	A. S. Montgomery,
Ant Carriere,	Chas Weedon,
Geo J. Wright,	J. Leverge,
Maro Pilcher,	Frank Williams,
E Brasier,	Thomas Boyle,
Chas Lafitte	John Theobald,
John S. Maxwell,	W. J. Violet,
F Jacobs,	Chas Boyle,
Alfred Kern,	Hugh Macdonald,
J Frost,	Hadley Jones,
Geo W Duncan,	Wm H Pinckard,
Geo W Kendall,	Henry H Ryan,
Geo W Hyman,	John S Walls,
Arch'd Montgomery,	J B Eshleman,
Henry J Venn,	George Parker,
E Harrison,	Andrew Stewart,

L B Pothier — 21 Directeurs

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866	$288,213 30
Primes d'incendie	$261,328 20
Primes de mer	26,213 61
Primes de rivières	20,570 70 — $288,213 30
Moins les risques non expirés	$ 47,345 40
Primes remboursées	2,242 10
	$49,587 50
Montant des primes	$238,625 80
Pertes payées:	
Pertes par l'incendie	$162,184 24
Pertes par mer	104,111 22
Pertes sur les rivières	15,047 39
	$281,342 85
Réassurances	8,037 17
Remboursements de vingt et un pour cent	59,812 76
Plus, les frais, y compris de voyages, les publicités, les timbres, les commissions et les dépenses	31,281 35 — 399,476 64
Bénéfice net	$ 59,149 16
Montant net des primes en 1866	$238,625 80
Moins, le montant net des primes non expirées le 1er janvier 1867	47,345 40
Montant des primes non expirées	$191,280 40
Montant de la Compagnie en bénéfice	$ 59,149 16
Effets	1,000 00
Primes en vote de perception	19,291 35
Vote par garantie	21,227 70
Vote par garantie	2,000 00
Vote en bon de chemins de fer	2,000 00
Vote en bon de la compagnie d'assurance	2,000 00
En caisse	28,292 70
	$191,961 41
Le tableau qui précède est une copie exacte faite des livres de la Compagnie.	

O. GAILLARD, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 17 décembre 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1866, et payer ce dividende, il sera donné des certificats à partir du 1er juillet prochain.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs de scrip, SIX pour cent d'intérêt sur tous les certificats non encore payés.

CHAS BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Charles Briggs,	A. S. Montgomery,
Ant Carriere,	Chas Weedon,
Geo J. Wright,	J. Leverge,
Maro Pilcher,	Frank Williams,
E Brasier,	Thomas Boyle,
Chas Lafitte	John Theobald,
John S. Maxwell,	W. J. Violet,
F Jacobs,	Chas Boyle,
Alfred Kern,	Hugh Macdonald,
J Frost,	Hadley Jones,
Geo W Duncan,	Wm H Pinckard,
Geo W Kendall,	Henry H Ryan,
Geo W Hyman,	John S Walls,
Arch'd Montgomery,	J B Eshleman,
Henry J Venn,	George Parker,
E Harrison,	Andrew Stewart,

L B Pothier — 21 Directeurs

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,

No 21, rue TRÉVISE, PARIS.

HUILE DE HOGG

(DE POIE FRAIS DE MORUE.) Maladies de poitrine, affections scrofuleuses, maigreur des enfants, affaiblissement général. *Douce et facile* à prendre. Rue Castiglione, 2, Paris. *Mention honorable.* M. Hogg prépare du VIN D'ÉCORCE D'ORANGE de Séville, tonique, pour prendre avec son huile.

Dépôt: à la *Nouvelle-Orléans*, chez M. Moscongé, droguiste; M. Louis Canoel, et H. Schwab, pharmaciens; à *New-York*, chez MM. John Milhaus et fils, pharmaciens, 183, Broadway; à *Mexico*, chez M. Santa-Maria Du, droguiste; à la *Havane*, chez M. Henri Lonchonneuring, et dans toutes les pharmacies de l'Etranger.

OPPRESSIONS Toux, Rhumes ASTHMES NEVRALGIES Catarrhes.

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la poitrine, calme la Toux, facilite l'expectoration et ramène les fonctions Respiratoires.—Toutes les pharm. 2 fr. la Boîte. PARIS, J. ESPIC, c, rue d'Amsterdam.

Exiger notre G-Ch. ci-contre sur chaque Opercule.

Chez M. DUCONGE, droguiste, et M. MAUNSELL & Co, No 21 rue de Chartres.

PREMIER ETAT ANNUEL (HUIT MOIS)

De la Compagnie d'Assurance des Facteurs et Commerçants,

Rue Carondelet, No. 39.

Nlle-Orléans, 30 Avril 1867.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour les huit mois expirés le 30 avril 1867:

Total des Primes reçues du 1er. Septembre 1866 au 30 Avril 1867 — Aout mois.

Risques d'incendie	$190,142 42
Risques sur les Rivières	210,112 33
Risques sur les Mers	20,276 11 — $419,530 42
Moins les Primes remboursées	1,910 72
Montant net des Primes	$419,619 31
Perte payées, moins le Réassuré:	
Sur les Risques d'Incendie	$41,429 34
Sur les Risques des Rivières	32,317 34
Sur les Risques de Mer	97,380 35 — $141,181 12
Différence	$71,488 81
En moins, les Réassurances	$14,427 30
Réassuré	18,194 27
Frais d'organisation, dépenses générales, taxes de ville, d'Etat, de revenu intérieur, etc	34,500 00
Total	$68,021 73
En moins, Intérêt Escompte en crédit des Déposes en caution	$4,022 43 — $61,546 30
Excès	$10,116 91
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets de capital	$334,720 00
En caisse	15,320 20
Primes, en vote de perception	37,327 46
Actions de Chemins de fer de la ville	34,475 00
Meubles, installations de bureau, etc	4,796 17
	$426,819 91
Primes non expirées le 30 avril 1867	$37,054 00

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] MICHEL MUSSON, Président.
ED. A. FALPART, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 15 mai 1867.

[Signé] G. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du 3 juin 1867, un dividende—intérêt de dix pour cent par an sur les paiements comptant du capital.

MICHEL MUSSON, Président.
HARMON DOANE, Vice-Président.
Ed. A. Falpart, Secrétaire.

— DIRECTEURS. —

James Hewitt,	J. D. Blair,
Jos. W. Carroll,	F. M. Scott,
W. A. Johnson,	W. C. Bell,
J. W. Burbridge,	Mobt. Robin,
J. J. Hole,	Alf. H. Isaacson,
Moses Greenwood,	J. S. Witts,
Alf. A. Hennigan,	Richard Milliken,
J. G. Brown,	Samuel E. Moore,
John Phelan,	Wm. H. Hendon,
Marshall J. Smith,	H. McNeil Vance,
I. Cantrell,	W. E. Tullis,
John Chaffe,	Hugh McCall,
	L. H. Terry.

17 mai—1m

Ed. Tomatis (la Dame Louise Brown, subst pour) vs H. Damoron.

QUATRIEME COUR de DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 17,785.—En vertu d'un writ de saisie et vente émanant par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-neuf de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot bornant sur les rues Conti, Dauphine, Bienville et Bourbon, désigné par les Nos 60, 62 et 64 de la rue Conti, mesurant en front 60 pieds, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

C'est la propriété acquise par Benjamin Rodrigues de François Sauvé, suivant acte en rapport dudit notaire Octave de Armas, en date du 19 février 1845 et appartenant à Ed. Tomatis, suivant acte en rapport dudit notaire Ed. Sauvé, en date du 25 mars 1848.

Ledit terrain grevé par une rente de cinq mille piastres et sous rente de trois de piastres.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Ed. Tomatis (la Dame Louise Brown, subst pour) vs H. Damoron.

QUATRIEME COUR de DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 17,785.—En vertu d'un writ de saisie et vente émanant par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-neuf de juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Quatre terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Conti, Dauphine, Bienville et Bourbon, mesurant vingt-quatre pieds de front sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, savoir:

Le premier, à droite, en entrant, du côté de la rue Dauphine, mesurant vingt-quatre pieds de front sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le deuxième, à droite, en entrant, du côté de la rue Bienville, mesurant vingt-quatre